

Exercice sur la convergence de deux suites réelles et inégalité

Loïc ALAVOINE

Mathématiques

—
Techniques de calculs

—
Nombres complexes

—
L'ensemble des nombres complexes

—
Conjugué d'un nombre complexe

Définition : Conjugué d'un nombre complexe

Pour tout complexe z , on appelle **conjugué** de z le complexe \bar{z} , défini par :

$$\bar{z} := \Re(z) - i\Im(z).$$

Remarque : Interprétation géométrique de la conjugaison

Prendre le conjugué \bar{z} d'un nombre complexe z revient à faire une réflexion par rapport à l'axe horizontale (Ox).

Exemple :

Soit le nombre complexe $z := 3 + i4$, nous avons le conjugué $\bar{z} = \overline{3 + i4} = 3 - i4$.